

*Projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs  
et réfection de Gentilly-2*

---

**Mémoire de**

**La Jeune Chambre de commerce de la Mauricie**

**déposé au**

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

**Décembre 2004**



## **Introduction**

Notre mémoire portera davantage sur les répercussions socio-économiques des modifications des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la Centrale nucléaire Gentilly-2.

Nous ne pouvons prendre position sur l'aspect environnemental du projet bien que ces enjeux se retrouvent bien souvent au cœur de certaines controverses. La mission de la Jeune Chambre de commerce de la Mauricie étant d'ordre socio-économique, notre expertise au sujet des conséquences sur l'environnement se voit limitée et nous ne voulons en aucun cas tenir des propos s'appuyant sur une connaissance limitée et sur une expertise partielle.

Nous nous en tiendrons donc aux impacts de la fermeture de la Centrale Gentilly-2 sur l'emploi à court et à long terme, sur le maintien des jeunes en région ainsi que sur les retombées économiques actuelles et futures.

## **La Jeune Chambre de commerce de la Mauricie**

### **Née de la volonté et du dynamisme des 18- 40 ans de la Mauricie.**

La Jeune Chambre de commerce de la Mauricie est un organisme sans but lucratif, né en 1986 de la volonté et du dynamisme de plusieurs jeunes gens d'affaires de la Mauricie intéressés par le développement d'un réseau de contacts et d'affaires répondant aux besoins des moins de 40 ans.

La JCCM regroupe aujourd'hui près de 400 membres, professionnels et entrepreneurs. La JCCM est la deuxième Chambre de commerce en importance dans la région et constitue, au Québec, celle qui a le plus grand ratio de membres en regard de son bassin de population.

L'âge moyen des membres inscrit à la JCCM est de 32 ans. Ils sont dispersés sur l'ensemble du territoire régional. 37% de ceux-ci sont des professionnels et 39% possèdent leur propre entreprise.

### **La mission**

La JCCM s'est donnée pour mission de :

- Faire connaître les entreprises régionales;
- Favoriser le développement du jeune entrepreneur dans le milieu des affaires;
- Favoriser l'échange de biens et de services entre ses membres;
- Favoriser l'entrepreneuriat;
- Donner à chaque membre l'occasion de se faire connaître personnellement ainsi que son entreprise.

### **Nos réalisations :**

- Initiateur du Salon du livre de Trois-Rivières;
- Partenaire d'Opération Nez Rouge;
- Mémoire sur l'urbanisme, les pâtes et papiers et l'aéroport régional;
- Guide de la route de l'entrepreneur;
- Événement Relève Mauricie (Antenne du Concours québécois en entrepreneuriat depuis 2004) :
- Congrès du Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec 2003.

## **Peut-on penser à fermer la Centrale nucléaire Gentilly-2?**

### **Conséquences à court et à long terme sur les emplois :**

Selon les chiffres fournis par Hydro Québec, voici le tableau des pertes d'emplois que pourrait occasionner une fermeture éventuelle de la Centrale Gentilly-2.

- 106 emplois temporaires perdus dans l'immédiat;
- Perte d'emploi pour 684 employés permanents de façon graduelle;
- Exode de 180 employés ayant des familles qui seront affectées à d'autres postes hors région pour Hydro Québec.

L'impact négatif de la fermeture de la centrale est davantage lié aux possibilités de l'exode de près de 200 familles à l'extérieur de la région. Considérant le revenu élevé de ces employés cadres qui seraient affectés dans d'autres régions au Québec, nous croyons que les commerçants de la région pourraient ressentir une baisse d'achalandage. En effet, les habitudes de consommation de ces foyers (Épiceries, consommation d'essence, centres commerciaux, fréquentation des écoles, tourisme régional), pourraient connaître des baisses importantes et ce à moyen terme.

Les impacts psychologiques du déménagement sur les membres des familles qui devront quitter la région : Éloignement des proches, changement d'école et de cercle d'amis pour les enfants, recherche de travail pour le conjoint ou la conjointe sont également des conséquences négatives à considérer.

Bien qu'Hydro-Québec dispose d'un programme pour la sécurité et le revenu pour les employés ayant un statut d'employé excédentaire, il va sans dire que les conséquences ne peuvent pas tous être atténués par ce programme.

## Conséquences sur l'exode des jeunes :

L'exode des jeunes est une réalité bien présente en région. De nombreux diplômés quittent les régions vers les grands centres urbains présentant des possibilités de carrières plus alléchantes.

Advenant le cas de la fermeture de la centrale, c'est plus de 350 emplois possibles pour la relève (départs à la retraite) qui pourraient disparaître.

Dressons tout d'abord un tableau de la situation de l'exode des jeunes au Québec:

- Entre juillet 1999 et juillet 2000, plus de 5 000 jeunes de 16 à 34 ans ont quitté leur région natale pour s'installer à Montréal. <sup>1</sup>
- Le Groupe de recherche sur la migration des jeunes affirme que 46,5% des jeunes âgés de 20 à 34 ans qui quitteront définitivement leur région d'origine et 70% d'entre eux n'y retourneraient plus. <sup>2</sup>

Les conséquences de la migration des jeunes sont dramatiques pour les régions. Alors que le Québec voit sa population vieillissante, les régions voient la leur vieillir encore plus rapidement.

C'est pourquoi nous croyons avec fermeté que tout projet supportant la Relève et favorisant la création d'emplois de qualité se doit d'être supporté.

Les modifications des installations de stockage des déchets radioactifs et la réfection de la Centrale nucléaire Gentilly-2 sont des projets évolutifs et pensés selon des étapes de réalisation à long terme. Créateurs d'emplois spécialisés, ce projet pourrait entraîner, à court et à long terme, un maintien d'une relève qualifiée en région. La poursuite de l'exploitation de la centrale ainsi que la réfection de ses installations entraîneraient la création d'emplois de hauts savoirs et maintiendrait plusieurs emplois dans le domaine de l'administration sans oublier les emplois qui seront créés de façon indirecte.

Ces emplois futurs pourraient même ramener certains jeunes en région qui auraient quitté pour des raisons de manque d'emplois dans leur secteur professionnel respectif.

---

<sup>1</sup> Institut de la Statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques, octobre 2000.

<sup>2</sup> INRS Urbanisation, Culture et Société (Groupe de recherche sur la migration des jeunes), La migration des jeunes au Québec : Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec en 2001.

## **Conséquences sur les retombées économiques régionales :**

Selon l'étude menée par Nove environnement, nous croyons que les retombées économiques des travaux sont essentielles dans le climat économique actuel :

- Retombées directes de 244 millions s'accompagnant de 1 235 emplois directs;<sup>3</sup>
- Retombées indirectes de 30 millions s'accompagnant de 259 emplois directs;<sup>3</sup>
- Retombées induites de 39 millions s'accompagnant de 393 emplois induits.<sup>3</sup>

Voici nos commentaires aux dirigeants d'Hydro Québec pour les appuyer dans leurs démarches afin d'assurer des retombées économiques en région grâce au projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et la réfection de la Centrale nucléaire Gentilly-2.

- *Nous croyons qu'Hydro Québec doit continuer d'appuyer et favoriser l'expansion de l'entreprise régionale en choisissant d'établir des liens d'affaires avec des fournisseurs régionaux. Cet appui au milieu entraînera des retombées intéressantes pour les localités de la région.*
- *Nous croyons qu'Hydro Québec doit continuer de collaborer avec les localités de la région, les gouvernements et les organismes afin de répondre directement à des problématiques d'emploi (Exodes des jeunes, programme de formation de la relève) en région.*
- *Nous croyons qu'Hydro Québec doit continuer de s'engager dans la publication d'un rapport annuel des activités de Gentilly-2 sur une base socio-économique pour ainsi rendre accessible les données sur les retombées positives et porteuses sur le climat économique régional.*

## **Conclusion :**

La Jeune Chambre de commerce de la Mauricie tient à spécifier qu'elle se détache de tout lien en rapport avec les conséquences environnementales du projet. La mission de notre organisme nous limite à une position concernant les impacts socio-économiques du présent projet.

---

<sup>3</sup> Nove Environnement inc, et Roche Itée, Évaluation des retombées économiques régionales, Modifications des installations de stockage des déchets radioactifs et la réfection de la Centrale nucléaire Gentilly-2, décembre 2003.

Notre position est donc favorable face aux retombées économiques du projet de modifications des installations de stockage des déchets radioactifs et la réfection de la Centrale nucléaire Gentilly-2 ainsi que face à la pérennité des emplois qui seront créés et ce en aidant à contrer l'exode des jeunes en région.

Nous tenons à exprimer notre confiance envers les dirigeants d'Hydro Québec. Nous les considérons comme des visionnaires responsables et conséquents des décisions qu'ils doivent prendre. Nous croyons également qu'Hydro-Québec possède l'expertise nécessaire afin de d'assurer à la population québécoise un service de qualité et ce de façon sécuritaire autant pour la population actuelle que pour les générations à venir.